

La ville est maintenant équipée pour venir en aide aux personnes mal voyantes

Pour faciliter les déplacements en ville des personnes mal voyantes, la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise équipe progressivement ses feux tricolores de dispositifs sonores d'aide à la traversée des passages piétons.



Ce système, activé à proximité des feux piétons grâce à une télécommande, constitue un message sonore indiquant la couleur du signal piéton.

Actuellement, 85 carrefours des 13 communes de l'agglomération sont dotés de ce dispositif.

À Éragny, quatre carrefours sont équipés

- Commune de Paris / Allende
- Bellevue / De Gaulle
- Nationale / Neuville
- Nationale / Accueil de loisir Jeannette Largeau

La télécommande est remise sur demande au pôle seniors et handicap aux personnes aveugles ou malvoyantes.

Infos pratiques

Conditions : Résider à Éragny

Justificatifs / Pièces à fournir

- Justificatif de domicile de moins de 2 mois
- Carte d'invalidité avec mention CECITÉ

Contact

Pôle seniors et handicap

Catherine Cavallé
Tél. 01 34 33 50 40